

# Rapport annuel 2011

## Assemblée générale

### 27 avril 2012



**50 ans**  
**1961-2011**

24 rue du Colombier, 69007 LYON  
Tel: 04 78 61 78 55 / [www.mas-asso.fr](http://www.mas-asso.fr)



# Rapport moral

La mise en œuvre de trois fusions associatives successives décidées en Conseil d'Administration en 2010 et réalisées au 31/12/2010 a permis que le choix de développement associatif se réalise et se poursuive.

Un des challenges auquel Le MAS a été confronté est la gestion simultanée des logiques d'action, des valeurs, des modes d'organisation, des pratiques éducatives et sociales.

La nouvelle réalité associative a impliqué que soit pris en compte l'ensemble de ces données en les identifiant et en maintenant dans cette première phase des logiques plurielles pour chacune des structures.

Il était important dans cette nouvelle étape de se donner le temps d'observer, de comprendre, d'écouter, d'échanger en faisant exister des espaces de rencontres entre salariés, administrateurs, bénévoles sur le terrain et partenaires.

A la suite de la première fusion avec Résidence, se sont concrétisées deux autres fusions :

- ▶ L'association l'Orangerie a permis de positionner l'association sur un public plus ciblé autour de la souffrance psychique avec des réponses en termes d'hébergement et d'insertion par l'intermédiaire des structures
  - Centre Francis Feydel Lyon
  - CHRS Feydel Villefranche
  - Maison Relais le Cèdre à Saint-Priest
  - Maison Relais les Bruyères à Gleizé
  - Ateliers Sésame Lyon
  - L'Entreprise adaptée l'Orangerie pour laquelle nous avons souhaité modifier le statut (SARL), le MAS devenant actionnaire unique, le gérant étant un des vices présidents de l'association.
- ▶ Aide aux Victimes Saint Fons – Vénissieux a complété et renforcé l'activité déjà existante en matière d'aide aux victimes et d'accès aux droits, en augmentant le nombre de territoires concernés par cette mission et en formant ainsi un service en capacité de répondre aux différentes demandes.

Le MAS a également repris en gestion l'établissement l'Eclaircie, institution dépendante du CCAS de Saint-Priest pour assurer un accueil orienté vers des femmes seules avec enfants.

Cette intégration au sein d'une même entité de structures apparaissant comme hétérogènes au premier abord s'est articulée autour d'un même objet centré sur l'aide aux populations en situation de souffrances psychosociales et d'exclusion pour lesquels Le MAS développe ses actions depuis 1961.

La situation du MAS en janvier 2011 par son contexte de changement a imposé de prendre des dispositions adaptées à cette évolution.

- ▶ Création d'un nouveau Conseil d'Administration permettant une représentation des associations arrivantes par la présence de certains de leurs administrateurs et élections de quelques uns au Bureau. Des délégations spécifiques ont été données pour assurer une cohérence et une continuité particulière (comité de pilotage, instances représentatives du personnel ...)
- ▶ Structuration du système de gestion comptable et de gestion du droit social (paie, contrat, convention collective, siège...). Si les structures ont doublé, l'effectif des salariés a triplé.

Ceci a demandé aussi de repenser le mode de fonctionnement associatif à partir de la réalité de cette nouvelle association, des décisions politiques du bureau, de la place et des compétences de chacun.

Différentes instances de travail, de réflexion, de partage et de production ont donc été initiées pour permettre qu'une dynamique associative s'engage :

- ▶ Comités de pilotage (Info Droits Victimes, Foyer Maurice Liotard,
- ▶ Préparation du cinquantenaire,
- ▶ Etude sur « Exclusion et parentalité »
- ▶ Construction d'un groupe de travail pour l'élaboration d'un projet « Unité médico-judiciaire »

Le positionnement fort, énoncé à plusieurs reprises, d'être co-acteur avec les institutions publiques des réponses apportées aux besoins des différents publics nous a amené à faire partie du Conseil d'Administration de la Maison de Veille Sociale.

Le partenariat avec les autres associations a continué de se construire dans la conviction que celui-ci est incontournable pour répondre de façon efficiente aux problèmes posés par la population.



Cette première année, constitutive de cette « nouvelle » association, a pu se dérouler sans conflit ni rupture grâce à l'intelligence, à l'engagement de chacun et dans le désir de conserver un outil de travail répondant au plus près aux missions confiées.

Cependant, le modèle actuel ne peut perdurer, et, pour permettre la poursuite de l'évolution souhaitée, il va falloir mettre en œuvre une nouvelle structuration adaptée au contexte social et économique en lien avec un projet associatif.

Je remercie ici la Direction de la Cohésion Sociale et ses services, l'Agence Régionale de Santé, l'Administration Pénitentiaire, le Conseil Général du Rhône et ses services, Monsieur le Procureur Général et les municipalités pour leur soutien financier ainsi que leur confiance dans l'action que nous avons engagée.

Je remercie également l'ensemble des permanents, des bénévoles et des administrateurs de notre association pour leurs réflexions, actions et engagements.

Michèle LASCOTAS  
Présidente



# Rapport d'orientation

Les associations d'action sociale se trouvent actuellement dans une confrontation aux nouvelles problématiques de la pauvreté et de l'exclusion et doivent se situer de façon forte et responsable face aux politiques sociales.

Cette situation les amène à devoir s'interroger sur leur propre fonctionnement que ce soit au niveau des instances politiques, de leur organisation et de l'implication de chacun des acteurs de celle-ci.

Dans ce contexte, la mise en perspective des enjeux et des pratiques concernant la lutte contre les exclusions est difficile.

Elle demande de prendre en compte les objectifs recherchés par les différentes politiques d'insertion et de cohésion sociale.

L'association d'action sociale doit donc agir à deux niveaux, que nous avons commencé à mettre en œuvre :

- ▶ Construction d'un projet associatif, fondé sur des valeurs éthiques en prenant en compte les nouveaux éléments et enjeux de notre société. Une élaboration collective va devoir se mettre en place permettant la dialectique entre projet associatif, projets d'établissement et besoins évalués des usagers.
- ▶ Structuration d'une nouvelle organisation permettant de mettre en œuvre des projets singuliers et adaptés aux différents publics accueillis et de développer une expertise des besoins de ceux-ci par l'intermédiaire d'études et de groupes de réflexion ad hoc et de comités de pilotage.

Cette organisation aura pour objectif central la prévention des exclusions et sera réalisée à partir des objets suivants :

- Insertion des populations sortantes de détention ou sous main de justice
- Insertion des populations en souffrance psychique
- Insertion des familles
- Réduction des risques pour les populations toxicomanes
- Accès aux droits et aide aux victimes d'infraction pénale

Celle-ci devra permettre tant au conseil d'administration, qu'aux salariés et bénévoles de pouvoir se positionner face aux nécessaires adaptations des réponses sociales ainsi qu'aux échanges avec les autorités de tutelles.

La question qui se pose à nous, ce jour, est la suivante : quelle politique sociale de solidarité souhaitons nous ?

Une solidarité collective est sous-tendue par le respect de la personne et par la recherche de son insertion dans la société pour qu'elle ait sa place en tant que citoyen.

Il est donc nécessaire que le projet associatif se construise en mobilisant tous les acteurs autour du désir de réaliser un bien commun construit ensemble à partir d'un imaginaire collectif.

Michèle LASCOTAS  
Présidente



# Rapport financier

Cet exercice est marqué par la reprise au 1er janvier de l'établissement l'Eclaircie à Saint-Priest destiné à l'accueil de jeunes mères avec enfants et la filialisation sous forme d'une SARL de l'entreprise adaptée.

L'ensemble des résultats ci-après est donné en termes financiers et comptables.

## Compte de résultat

### Résultat d'exploitation

Les produits d'exploitation sont en diminution de 9 %, passant de 8 378 553 € en 2010 à 7 599 257 € en 2011 pour les raisons suivantes :

- ▶ Filialisation de l'activité de l'entreprise adaptée Orangerie,
- ▶ Diminution des subventions du service Info Droits Victimes,
- ▶ Stabilité des autres subventions et dotations globales.

L'évolution des charges d'exploitation, passant de 8 389 214 € en 2010 à 7 974 641 € en 2011, soit - 5 %, s'explique principalement par :

- ▶ L'impact sur les salaires et charges sociales de la filialisation de l'entreprise adaptée,
- ▶ L'augmentation des charges externes en raison de la reprise de l'Eclaircie, avec les loyers et charges immobilières,
- ▶ Une importante provision pour risques concernant trois litiges prud'homaux en cours.

Le résultat d'exploitation, après imputation des fonds dédiés, ressort négatif de 74 411 €, contre 45 598 € en 2010.

### Résultat financier

Le résultat financier 2011 s'élève à 5 574 €, contre - 946 € en 2010, en raison de la perception d'intérêts liés à l'avance de trésorerie consentie à la SARL Orangerie pour débiter son activité.

### Résultat exceptionnel

Les - 5 335 € de résultat exceptionnel s'expliquent par le solde des écritures de l'entreprise adaptée et la régularisation des comptes tiers, résidents et usagers, sur l'ensemble des établissements.

Le résultat de l'année 2011 ressort ainsi à - 74 172 €.

Les résultats par établissement (dossier comptable) sont :

▶ Siège :	0 €	▶ Résidence :	- 2 379,68 €
▶ CAO :	915,07 €	▶ Eclaircie :	- 4622,18 €
▶ RSA :	0 €	▶ Les Bruyères :	-5 286,82 €
▶ SAS :	- 5 786,07 €	▶ Le Cèdre :	2 800,95 €
▶ Foyer Maurice Liotard :	- 4 252,42 €	▶ Info Droits Victimes :	- 54 409,35 €
▶ Ateliers Sésame :	1 735,38 €	▶ Entreprise adaptée :	27 058,06 €
▶ Centre Francis Feydel :	2 047,29 €	▶ DNH :	545,00 €
▶ CHRS Feydel Villefranche :	- 38 468,52 €	▶ Association :	3 280,43 €
▶ Pause Diabolo :	2 651,66 €		

## Bilan

### Actif

Le total de l'actif s'établit à 2 805 648 €, contre 4 446 248 € en 2010, soit donc une diminution de 37 %.

L'actif immobilisé passe de 509 355 € en 2010 à 492 548 € en 2011.

Les mouvements principaux sont la diminution des immobilisations incorporelles et corporelles et l'augmentation des participations liées à l'apport des immobilisations de l'entreprise adaptée sous forme de capital de la SARL.

L'actif circulant est en diminution de 41 % passant de 3 936 893 € en 2010 à 2 313 101 € en 2011, pour les raisons suivantes :

- ▶ Division par deux des créances clients,
- ▶ Diminution des placements et de la trésorerie en raison d'une plus grande régularité des financements sur l'année.

### Passif

Les fonds associatifs s'élèvent en 2011 à 556 206 €, contre 630 377 € en 2010, en raison de la perte de l'exercice qui s'élève à 74 172 €.

Les provisions pour risques passent de 31 350 € en 2010 à 167 350 € en 2011, en raison de provisions pour risques précédemment évoquées.

Le financement du dispositif nuitées d'hôtel ayant servi aux prises en charge 2011, cela explique la diminution des fonds dédiés, passant de 633 783 € à 329 784 €.

Les dettes sont en nette diminution, passant de 3 039 914 € en 2010 à 1 654 636 € en 2011, soit - 46% pour les principales raisons suivantes :

- ▶ Diminution de 55% des dettes auprès des établissements de crédit en raison d'une meilleure maîtrise de la trésorerie,
- ▶ Baisse de la dette fournisseurs due à une meilleure gestion,
- ▶ Diminution des dettes sociales et fiscales en raison de la filialisation de l'entreprise adaptée.

Aucun évènement significatif n'est intervenu entre la date de clôture et ce jour.

Par ailleurs, il nous appartient de vous transmettre les chiffres clés de la SARL Orangerie pour l'année 2011 :

- ▶ % de détention du capital social par l'association Le MAS: 100 %
- ▶ Capital social : 60 000 €
- ▶ Chiffre d'affaires : 693 671 €
- ▶ Résultat net : - 4 662 €

Le conseil d'administration de l'association le MAS, réuni le 4 avril 2012, a arrêté l'ensemble de ces comptes.

AM BOURRAT  
Trésorière



ACTIF	31/12/2011		31/12/2010	
	Montant Brut	Amort. & Prov.	Montant Net	Montant Net
<b>Actif Immobilisé</b>				
<b>Immobilisations incorporelles :</b>				
Frais d'établissement	15 600	15 600		
Conc., brev., lic., marq., proc. logic., droits et valeurs similaires	36 723	25 430	11 293	12 740
Autres	11 817	11 817		
<b>Immobilisations corporelles :</b>				
Constructions	387 145	186 969	200 176	212 908
Install. tech., mat. et out. industriels	52 460	49 218	3 242	60 990
Autres	1 515 827	1 333 431	182 396	182 134
<b>Immobilisations financières (2) :</b>				
Participations	60 369		60 369	369
Autres titres immobilisés	1 355		1 355	1 355
Autres	33 716		33 716	38 858
<b>Total Actif Immobilisé</b>	<b>2 115 012</b>	<b>1 622 464</b>	<b>492 548</b>	<b>509 355</b>
<b>Comptes de liaison</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>77</b>
<b>Actif Circulant</b>				
<b>Actif Circulant</b>	1 900		1 900	16 484
Avances et acomptes versés sur commande	1 900		1 900	16 484
<b>Créances (3) :</b>				
Créances clients et comptes rattachés	227 396	30 648	196 748	401 275
Autres	97 541		97 541	37 609
<b>Valeurs mobilières de placement :</b>				
Autres titres	1 118 535		1 118 535	1 648 320
<b>Disponibilités</b>	<b>888 969</b>		<b>888 969</b>	<b>1 821 659</b>
<b>Charges constatées d'avance (3)</b>	<b>9 407</b>		<b>9 407</b>	<b>11 547</b>
<b>Total Actif Circulant</b>	<b>2 343 749</b>	<b>30 648</b>	<b>2 313 101</b>	<b>3 936 893</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>4 458 761</b>	<b>1 653 112</b>	<b>2 805 648</b>	<b>4 446 326</b>

PASSIF	31/12/2011	31/12/2010
	Montant Net	Montant Net
<b>Fonds Propres</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	368 296	368 296
Fonds associatifs avec droit de reprise	330 287	330 287
Réserves statutaires ou contractuelles	34 645	34 645
Autres	142 826	134 129
Report à nouveau	-427 881	-298 164
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-74 172	-117 903
Subventions d'investissement	145 850	145 850
Provisions réglementées	36 355	33 237
<b>Total Fonds Propres</b>	<b>556 206</b>	<b>630 377</b>
<b>Comptes de Liaison</b>	<b>2 581</b>	<b>0</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Provisions pour risques	167 350	31 350
Provisions pour charges	92 066	110 673
Fonds dédiés	332 810	633 783
<b>Total Provisions pour risques et charges</b>	<b>592 225</b>	<b>775 806</b>
<b>Dettes</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	841 167	1 875 462
Emprunts et dettes financières diverses (3)	75 857	78 290
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	277 841	452 333
Dettes fiscales et sociales	459 771	634 058
<b>Total Dettes</b>	<b>1 654 636</b>	<b>3 040 142</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 805 648</b>	<b>4 446 326</b>



Compte de résultat	Exercice 2011	Exercice 2010
<b>Produits d'exploitation</b>		
Production vendue (biens et services)	1 015 000	1 519 905
Production immobilisée	2 833 828	2 800 985
Subventions d'exploitation	3 696 851	3 943 876
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	49 681	98 182
Autres produits	3 898	15 606
<b>Total Produits d'exploitation</b>	<b>7 599 257</b>	<b>8 378 553</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	24 152	28 127
Autres achats et charges externes	4 409 039	4 187 523
Impôts, taxes et versements assimilés	241 319	299 228
Salaires et traitements	2 108 384	2 621 812
Charges sociales	923 969	1 103 725
Dotations aux amortissements sur immobilisations :	67 103	82 767
Dotations aux dépréciations	11 239	15 367
Dotations aux provisions	146 393	
Autres charges	43 043	50 664
<b>Total Charges d'exploitation</b>	<b>7 974 641</b>	<b>8 389 214</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-375 384</b>	<b>-10 661</b>
<b>FONDS DEDIES</b>		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Produits exceptionnels) (à analyser)	483 889	465 377
Engagements à réaliser sur ressources affectées	182 916	500 313
<b>Total Fonds Dédiés</b>	<b>300 974</b>	<b>-34 937</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION APRES FONDS DEDIES</b>	<b>-74 411</b>	<b>-45 598</b>
<b>Produits financiers</b>		
Autres intérêts et produits assimilés	5 125	375
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	1	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 628	1 713
<b>Total Produits financiers</b>	<b>7 755</b>	<b>2 087</b>
<b>Charges financières</b>		
Intérêts et charges assimilées	2 181	3 033
<b>Total Charges financières</b>	<b>2 181</b>	<b>3 033</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>5 574</b>	<b>-946</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-68 837</b>	<b>-46 544</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		167
Sur exercices antérieurs	75 468	4 451
Sur opérations en capital		33 202
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	0	32 984
<b>Total Produits exceptionnels</b>	<b>75 468</b>	<b>70 803</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	77 396	20 586
Sur opérations en capital	3 407	121 576
<b>Total Charges exceptionnelles</b>	<b>80 803</b>	<b>142 162</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (hors fonds dédiés)</b>	<b>-5 335</b>	<b>-71 359</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>-74 172</b>	<b>-117 903</b>

# Activité 2011

## Faits marquants



- ▶ Installation d'instances internes de travail coopératif : COPIL Info-Droits-Victimes, projet Centre d'Accueil et d'Accompagnement Liotard, Groupe projet UMJ mineurs victimes de violence, 50 ans, comité des cadres, Groupe D.U.R.P.
  - ▶ Développement des coopérations externes : Participations aux travaux des fédérations INAVEM, Fédération Addiction, des collectifs et associations Coordination 69 Soins Psychiques et Réinsertion, Collectif Logement Rhône, ASLIM, ACAL, Collectif Inter-associatif Villefranche-sur-Saône, Collectif Accueil de Jour, Maison de la Veille Sociale.
- Présence aux seins d'instances locales : Contrats Locaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, Conseils Locaux de Santé Mentale, Plans de Lutte contre les Discriminations, et comités de pilotage des Maisons de Justice et du Droit, Comité Départemental de lutte contre les violences faites aux femmes
- ▶ Consolidation de la présence sur les territoires : Lyon, Saint-Priest, Saint-Fons, Vaulx-en-Velin, Vénissieux, Feyzin, Mions, Villefranche-sur-Saône, Gleizé,
  - ▶ Réalisation d'événements : 10 ans du Point Information Juridique de Saint-Fons, inauguration de la Maison Relais Le Cèdre à Saint-Priest, accueil de la Fondation Caisse d'Epargne à Résidence et à la Maison Relais Le Cèdre,
  - ▶ Renouvellement de personnels et refonte de l'encadrement: 13 départs de salariés soit 13 % de l'effectif, constitution de l'équipe de l'Eclaircie, modification de l'encadrement sur le CHRS Feydel Villefranche, le Foyer Maurice Liotard, et sur les Maisons Relais Les Bruyères et Le Cèdre.
  - ▶ Renforcement de la formation et de l'accompagnement individuel et collectif des équipes : Ateliers d'analyse de la pratique dans chaque service, accompagnement Info-Droits-Victimes et Pause Diabolo, réalisation de 110 % des objectifs du plan de formation.
  - ▶ Amélioration des locaux et du matériel : Etablissement l'Eclaircie à Saint-Priest, Maison Relais Les Bruyères, Foyer Maurice Liotard, Pause Diabolo, Centre Francis Feydel Lyon, Maison relais Le Cèdre, achat de 4 véhicules neufs, installations informatiques et téléphoniques, etc.
  - ▶ Création du Comité d'Entreprise et élections des Délégués du Personnel (D.U.)

## Chiffres clés 2011

- ▶ 38 personnes accueillies et hébergées en internat au Foyer Maurice Liotard
- ▶ 27 personnes accueillies et hébergées en appartements du Foyer Maurice Liotard
- ▶ 70 personnes en activité aux Ateliers Sésame
- ▶ 399 personnes accompagnées au CAO et 500 personnes domiciliées
- ▶ 506 personnes accueillies à Pause Diabolo et 977 consultations médicales
- ▶ 187 personnes et 79 enfants accompagnés par Résidence
- ▶ 36 personnes et 30 enfants accueillis et hébergés à l'Eclaircie
- ▶ 45 locataires des Maisons Relais Le Cèdre et Les Bruyères
- ▶ 46 personnes hébergées et accompagnées par le CHRS Feydel Villefranche
- ▶ 72 personnes hébergées et accompagnées par le Centre Feydel Lyon
- ▶ 2723 personnes accueillies en accès au droit par Info-Droits-Victimes
- ▶ 1651 personnes en aide aux victimes et 1215 entretiens de suivi de personnes accueillies en 2010.
- ▶ 102 personnes accueillies en stage de citoyenneté
- ▶ 30 salariés dont 20 travailleurs handicapés au sein de l'entreprise adaptée L'Orangerie

## Service Administratif et Financier

- ▶ Réalisation concrète des fusions avec l'Orangerie et Aide Aux Victimes de Saint Fons,
- ▶ Reprise du centre d'hébergement l'Eclaircie à Saint-Priest,
- ▶ Fusion et harmonisation des comptabilités,
- ▶ Réalisation de la clôture de l'exercice 2010 sur le premier trimestre sur les 19 établissements avec l'apurement de la comptabilité des structures reprises,
- ▶ Poursuite de la collaboration avec les responsables de service et les trésoriers sur le suivi budgétaire des services et de l'association dans sa globalité,
- ▶ Poursuite de la collaboration avec les deux commissaires aux comptes,
- ▶ Etablissement en interne des paies et gestion administrative des ressources humaines : congés, arrêts, contrats de travail, charges sociales, formation ...
- ▶ Mise en place de la gestion locative sur trois établissements,
- ▶ Reprise de la gestion commerciale sur les Ateliers Sésame,



## Dispositif Nuitée d'Hôtel

- ▶ Gestion administrative du Dispositif Nuitées d'Hôtel pour le compte de la DDCS et de la DCII.
- ▶ Travail avec 7 prescripteurs : L'Amicale du Nid, Le C.A.O., le C.E.F.R., FIL, ALYNEA (Le Mail), l'OREE AJD, VIFF
- ▶ Travail avec 43 hôtels distincts sur le Rhône.

	2010	2011
Nombre de personnes hébergées	5 687	5 133
Dont nombre d'adultes	3 177	2 674
Dont nombre d'enfants	2 510	2 459
Nombre de nuitées réalisées	85 049	111 749
Coût par nuitée	28,90 €	23.27 €
Budget global	2 458 472 €	2 600 487 €

## Entreprise adaptée L'Orangerie

- ▶ L'Entreprise adaptée l'ORANGERIE comprend 30 salariés, dont 20 travailleurs handicapés. Elle intervient dans le domaine des espaces verts pour 70% de l'activité, dans l'entretien pour 20% et dans la peinture pour 10%.
- ▶ Elle a été transformée en SARL au 1<sup>er</sup> janvier 2011, avec Le MAS pour actionnaire unique
- ▶ En 2011, l'entreprise a connu un grand bouleversement pour passer de la gestion associative à la gestion d'entreprise : adoption de la convention collective entreprises du paysage, rédaction de nouveaux contrats de travail, du règlement intérieur, passage de la Sécurité Sociale à la Mutualité Sociale Agricole, élection de représentants du personnel.
- ▶ Le renouvellement du personnel a permis d'organiser deux postes clés, responsable de la comptabilité et chef d'exploitation, sous la responsabilité du gérant.
- ▶ Sur le plan social, chaque travailleur handicapé a effectué un bilan de compétence dans le but de préparer le plan de formation. Notre collecteur formation devrait mobiliser des fonds européens pour financer une formation pour l'ensemble du personnel et la Direction du Travail et de l'Emploi pourrait compléter afin de financer les remplacements. Ces bilans ont été l'occasion d'associer les personnels à une réflexion sur ce qu'est vraiment une entreprise adaptée. Les textes précisent qu'elle devrait être une entreprise d'insertion, au sens d'être un tremplin vers le milieu ordinaire de travail.

# Centre d'Accueil et d'Orientation

## Missions et fonctionnement

Le CAO est un service social pour des personnes sans domicile dont les missions s'articulent autour de :

- ▶ L'accueil individualisé et collectif
- ▶ La domiciliation et l'accès aux droits (ressources et santé)
- ▶ L'instruction, la référence et la gestion RSA
- ▶ La création d'une relation de confiance
- ▶ La possibilité de mise à l'abri à l'hôtel (Dispositif Nuitées d'Hôtel)
- ▶ L'accompagnement vers le logement ou l'hébergement
- ▶ Le travail en partenariat avec la Maison de la Veille Sociale, les comités de suivi des Maisons Relais, le Samu Social, les Accueils de Jour...

Caractéristiques principales du public accueilli :

- ▶ Des personnes très clochardisées dormant en accueil d'urgence ou dehors
- ▶ Des personnes vivant dans une grande précarité, alternant des périodes en accueil d'urgence, en CHRS ou chez des tiers, souvent sans emploi
- ▶ Des personnes nouvellement à la rue, des travailleurs pauvres, des personnes se retrouvant seules après une séparation ou un divorce.
- ▶ Des personnes ayant des troubles psychiatriques, antérieurs ou consécutifs à leur vie à la rue
- ▶ Des personnes présentant une lourde problématique d'addiction (toxicomanie, poly-toxicomanie, alcoolisme)
- ▶ Des personnes vieillissantes à la rue, vivant avec un handicap ou une pathologie somatique chronique ou lourde.
- ▶ Des personnes sortant de prison, libérés définitifs ou provisoires, sous main de justice, alternant souvent des périodes de vie à la rue et des passages en prison ou en hôpital psychiatrique

Une équipe pluridisciplinaire [une chef de service, 3 assistants sociaux, une secrétaire médico-sociale, un médecin-psychiatre, une chargée de mission, une chargée de projet sortants de prison et des bénévoles] reçoit sur des temps de permanences d'accueil et de rendez-vous.

## Chiffres clés 2011

- ▶ 1140 entretiens individuels
- ▶ 362 personnes accompagnées
- ▶ 104 nouvelles domiciliations
- ▶ 4212 passages pour le courrier
- ▶ 13 ménages pris en charge à l'hôtel
- ▶ 22 personnes accompagnées dans leur gestion RSA
- ▶ 2/3 des personnes suivies ont pu ouvrir des droits au RSA

Le CAO reçoit un public :

- ▶ Masculin à 90%
- ▶ Vieillissant, 50% ont entre 40 et 60 ans, 12.5% ont plus de 60 ans
- ▶ Bénéficiaires du RSA à 48%
- ▶ 43% des personnes accompagnées ont une problématique de santé (troubles psychiatriques, pathologie chronique, addictions)



## Travail en partenariat

Le C.A.O s'inscrit dans un travail de partenariat important qui permet la réalisation d'un accompagnement social global du public :

- ▶ Maintien des liens avec le réseau de la psychiatrie et des maisons d'arrêt
- ▶ Participation à des comités de suivi de Maison Relais et Résidence sociale
- ▶ Intervention de l'équipe à la Maison de la Veille Sociale.
- ▶ Animation du Collectif des Accueils de Jour avec le projet d'une formation pour le montage des Conseils de vie sociale pour l'ensemble des accueils de jour.

- ▶ Organisation d'un premier forum logement à la Maison d'arrêt de Villefranche en partenariat avec le SPIP et le CLLAJ Lyon à destination des détenus.
- ▶ Poursuite de l'animation de la Commission Inter-associative.

## Accompagnement vers le logement

La plupart des personnes accueillies au C.A.O. sont dans une situation de logement très précaire lors de leur arrivée dans le service : 64% vivent dans la rue, en hébergement d'urgence, dans leur voiture ou leur tente. 23% vivent en hébergement précaire à l'hôtel, en squat ou de manière provisoire chez des tiers. Seuls 7% sont dans un hébergement ou un logement stable.

Un des axes de travail privilégié a été l'accompagnement vers le logement. Le référent social et le travail en partenariat avec les acteurs du logement et de l'hébergement contribuent à une nette amélioration de la situation de l'hébergement ou du logement de ces personnes : 28% sont maintenant en hébergement stable, 27% en logement stable et 18% en hébergement précaire.

## Accompagnement de personnes sortantes de prison

Le Centre d'Accueil et d'Orientation développe également une mission Logement Sortants de Prison pour laquelle un référent intervient au sein des Maisons d'arrêt de Villefranche et Corbas pour rencontrer les détenus et préparer des solutions d'hébergement ou de logement, afin d'éviter les situations d'errance et réduire la récidive. Pour certains, il sera question de maintenir le logement ou l'hébergement et pour d'autres, il s'agira de trouver une solution d'hébergement à la sortie.

- ▶ 332 personnes signalées avec une problématique d'hébergement ou de logement
- ▶ 10% de femmes
- ▶ Public jeune : 70% ont moins de 40 ans et 35% moins de 30 ans
- ▶ Bénéficiaires du RSA à 41% et 15% sans ressource
- ▶ Majoritairement des courtes peines allant de 1 à 12 mois
- ▶ Plus de 20% ont pu accéder à une place en CHRS à leur sortie de détention
- ▶ 14% ont pu accéder à un logement temporaire ou autonome

Cette année, l'équipe a poursuivi la démarche de travail en partenariat, en fédérant d'autres acteurs du logement et de l'hébergement. Cela a permis de favoriser l'accès au CHRS, en considérant la spécificité du public « enfermé », avec une autonomie très limitée, une difficulté à entamer et suivre les démarches (notamment pour rassembler des pièces justificatives) et une date de sortie toujours aléatoire.

## Forum logement – Maison d'arrêt de Villefranche-sur-Saône

Un des points forts de l'année 2011 a été le Forum Logement. A destination des détenus, l'événement s'est déroulé à la Maison d'arrêt de Villefranche, le 23 novembre 2011, durant une demi-journée. 52 détenus ont pu participer à ce forum (le nombre limité a été imposé par l'administration pénitentiaire) alors que 112 détenus auraient souhaité participer (l'information a été diffusée une semaine auparavant seulement).

Ce forum a été organisé par le SPIP de Villefranche, le CLLAJ de Lyon, l'équipe LSP et le CAO, en partenariat avec les acteurs de l'hébergement et du logement de Lyon et Villefranche.

# Foyer Maurice Liotard

## Missions et fonctionnement

Le foyer Maurice LIOTARD est un établissement où toute personne désirent se réinsérer dans la société suite à une incarcération peut demander de l'aide pour reconstruire sa vie de manière plus satisfaisante.

L'hébergement est le socle à partir duquel se concrétise l'accompagnement des personnes dans leur démarche personnelle et volontaire.

Depuis la création, il y a 50 ans, les objectifs prioritaires du foyer Maurice LIOTARD sont :

- ▶ la réinsertion sociale des personnes sortant de prison,
- ▶ la prévention de la récidive.

Le foyer Maurice Liotard comporte 28 places.

- ▶ Un foyer de 10 places individuelles dont 1 pour l'accueil de personnes bénéficiant de permissions de sortie, 1 pour des mesures de « placement extérieur », 1 place réservée pour l'accueil d'urgence, dans le cadre d'un partenariat avec le SPIP.
- ▶ 18 places en logement, réparties sur des appartements « éclatés » sur l'agglomération lyonnaise.

L'équipe du Foyer M. Liotard est composée de 7 travailleurs sociaux et est présente 7/7 jours, tous les jours de l'année, de 8h à 21h en semaine et de 14h à 21h les week-ends. La nuit, les salariés assurent une astreinte téléphonique, afin d'assurer la sécurité des résidents et des lieux.

Le foyer Maurice LIOTARD reçoit des hommes, et des femmes majeurs, sortant de prison et/ou placés sous main de justice, en situation de précarité et avec un désir de réinsertion par la rupture avec les comportements qui les ont conduits en détention.

La population accueillie est caractérisée à la fois par sa situation pénale et la précarité (absence de ressources, d'hébergement et de liens relationnels solides ou aidants). Tous les types de délits sont représentés.

Nous accueillons donc des permissionnaires, des personnes en placement extérieur (peine alternative à l'incarcération), des condamnés en liberté conditionnelle ou encore des personnes sortant de prison, libérées sans obligation ou suivies par le SPIP milieu ouvert (sursis avec mise à l'épreuve, contrôles judiciaires, etc.).

## Chiffres clés 2011

- ▶ 122 demandes d'admissions, soit une augmentation de 20%
- ▶ 50 nouvelles personnes accueillies

### CHRS Internat

- ▶ 23 personnes hébergées
- ▶ Durée moyenne de séjour : 5,2 mois
- ▶ Moyenne d'âge à l'entrée : 40 ans
- ▶ Célibataires : 68.75%
- ▶ Sans activité professionnelle : 87.5%
- ▶ Sans aucune ressource : 68.75%

### Permissionnaires

- ▶ 112 nuits réservées par les détenus en 2011
- ▶ 52 nuits réellement effectuées
- ▶ 9 personnes sont venues en permission représentant 17 séjours pour 38 demandes d'hébergement
- ▶ 4 personnes venues en permission ont ensuite été accueillies sur une place CHRS



### Accueil temporaire

- ▶ concerne 5 personnes
- ▶ 2 personnes en accueil temporaire ont été ensuite admises en CHRS sur l'établissement

### Placement extérieur

- ▶ 1 personne a effectué un placement extérieur au foyer. Admise en 2010, cette personne est restée jusqu'à mi Juillet, occupant donc la chambre pendant la moitié de l'année

### CHRS Logement

- ▶ 27 personnes hébergées (homme ou femme isolé(e))
- ▶ 13 sorties (5 accès au parc social, 1 en Résidence Sociale, 2 personnes ont été réincarcérées, 2 personnes ont quitté l'hébergement sans en transmettre information à l'institution.

## **Précarité des publics**

Nombre de personnes hébergées procèdent d'une alternance de périodes d'incarcération et de liberté. Ces temps de rupture – sociales, familiales, professionnelles – génèrent d'importants phénomènes de désocialisation et un défaut de repères temporels et de relations institutionnelles.

Cette absence de structurations psychiques nécessite un temps et une disponibilité d'accompagnement, afin de recréer du sens à l'intégration sociale – notamment au regard des droits et obligations administratives légales dans la perspective de construction d'un projet résidentiel. S'adapter au temps et aux capacités réelles de chaque personne relève d'une obligation éthique qui constitue la ligne fondatrice de l'accompagnement proposé aux personnes hébergées au sein des appartements diffus du CHRS Maurice Liotard.

## **Partenariats**

- ▶ Le principal partenaire du foyer, présent depuis la création il y a 50 ans, est le SPIP du Rhône avec qui nous entretenons des liens étroits, tant pour l'orientation de nouveaux résidents sortant de prison que pour le suivi socio judiciaire de ces derniers. Nous sommes également en lien avec chaque SPIP des différentes prisons de France.
- ▶ Nous sommes aussi fréquemment amenés à travailler en collaboration avec des structures partenaires dans les domaines de l'emploi, de la recherche de logement, de la santé, etc. Ce maillage important et nécessaire s'inscrit dans l'accompagnement global et croisé proposé aux résidents et notre travail permet une harmonisation des différentes interventions sociales autour d'une même situation.



# Ateliers Sésame

## Missions et fonctionnement

Les Ateliers Sésame regroupent des Activités d'Adaptation à la Vie Active (A.A.V.A.), « activités de réentraînement à l'effort ». Ils accueillent en journée 25 personnes très éloignées de l'emploi au sein de trois activités : nettoyage, peinture et espace-vert.

- ▶ Activité Plâtrerie Peinture : équipe composée de 5 à 6 stagiaires en insertion pour réaliser des travaux de réfection revêtements muraux, revêtement de sol, raccord de plâtre, pose placo-plâtre
- ▶ Activité Espace vert : équipe composée de 5 à 6 stagiaires pour réaliser des prestations annuelles d'entretien des espaces verts des immeubles, remise en état, débroussaillage, taille haie, tonte, nettoyage général, traitement, plantation, engazonnement.
- ▶ Activité Nettoyage : deux équipes composées de 13 à 15 stagiaires en insertion pour réaliser l'entretien des parties communes d'immeubles, de bureaux, remplacement de gardien d'immeuble.

Le public accueilli a un statut de « stagiaire en insertion » et perçoit une rétribution de 4,50 € brut de l'heure.

Les Ateliers Sésame sont encadrés par une chef de service et quatre moniteurs d'atelier : deux en nettoyage, un en peinture et un en espace-vert.

L'encadrement technique contribue à atteindre les objectifs suivants :

- ▶ Entraîner, adapter, initier au monde du travail ;
- ▶ Reprendre confiance en soi : être valorisé au sein d'un groupe et dans la production concrète
- ▶ Apprendre des repères sociaux, de conduites adaptées au monde du travail : le savoir-être (respect des horaires, des consignes de travail, du matériel, respect du moniteur d'atelier, des stagiaires).
- ▶ Apprendre des savoir-faire (gestes usuels aux techniques professionnelles).
- ▶ Respecter un cahier des charges, réaliser des chantiers dans un temps donné et selon le contrat fixé.

## Chiffres clés 2011

- ▶ 73 demandes reçues
- ▶ 49 nouveaux stagiaires, 47 sorties
- ▶ 70 personnes présentes au cours de l'année dont 17 femmes et 53 hommes
- ▶ 12 personnes présentes en espace vert, 44 en nettoyage, 14 en peinture.
- ▶ 5 mois et demi de prise en charge en moyenne. 55% de moins de 3 mois, 35 % de 3 à 12 mois, 10% de plus d'un an.
- ▶ 50 % du public âgé de 31 à 50 ans et 35% du public âgé de moins de 25 ans (la rétribution obtenue est la seule ressource pour ces jeunes adultes)
- ▶ 62 % de nationalité française, 23 % hors CEE, 15 % CEE,
- ▶ 45 % hébergé en CHRS, 24% hébergé chez des tiers, 23 % en logement, 8 % en squat, centre de semi-liberté. Pour les personnes sans solution stable d'hébergement ou de logement, le maintien en activité reste très fragile
- ▶ 64 % des personnes sont sans ressource à l'entrée, 21% bénéficient du RSA
- ▶ A la sortie des Ateliers Sésame : 13% des personnes disposent d'une formation ou de contrats aidés, 13% en emploi CDD et CDI, 74 % sans activité
- ▶ Le chiffre d'affaire des Ateliers Sésame pour la partie production est de 251 556 € (258 005 € en 2010) réparti comme suit : 121 799 € pour les activités nettoyage, 47 802 € pour la peinture, 81 955 € pour les espaces verts



## Partenariats

- ▶ Les stagiaires en insertion sont orientés sur les Activités d'Adaptation à la Vie Active par le C.H.R.S. Centre Francis Feydel et le C.H.R.S. Maurice Liotard, et par d'autres C.H.R.S. de Lyon : La SLEA, l'APUS, Rivages, le Cap, l'Orée AJD, Eugène Pons.
- ▶ En 2011, les Ateliers Sésame ont orienté leur accueil en direction d'un public sous main de justice ou sortant de prison (Foyer Maurice Liotard, SPIP, GREP, COMPANIO)
- ▶ 55 % d'orientation par des CHRS, 22 % par des associations ou services d'insertion, 16% d'orientation par le SPIP et le GREP, 7 % sans prescripteur
- ▶ Les Activités d'Adaptation à la Vie Active sont également des unités de production. Nous avons une clientèle qui est principalement constituée de régies d'immeubles, de particuliers et d'associations.

## Point de vue des stagiaires

- ▶ Le point de vue des stagiaires en insertion est recueilli lors des bilans réalisés et dans le cadre d'échanges avec les moniteurs d'ateliers pendant les activités.
- ▶ Toutes les personnes accueillies soulignent l'importance de la rétribution (en moyenne 300€ net pour 80 heures d'activité), qui est la seule ressource pour la majorité des stagiaires en insertion.
- ▶ Le lien social qui est créé pendant l'activité permet aux usagers de trouver un espace d'accueil, d'écoute et de partage dans le cadre d'un groupe.
- ▶ Enfin, ils soulignent l'importance de l'activité comme moyen pour avoir une occupation ; pour sortir de chez soi, être dans une dynamique. L'activité permet de se sentir utile et de reprendre confiance en soi.

## Perspectives

- ▶ Continuité de l'accueil d'un public sous main de justice : développement du partenariat avec le SPIP et le GREP
- ▶ Renforcement des coopérations avec le CAO et le Foyer Liotard dans le cadre d'un meilleur service aux personnes sortantes de prison.
- ▶ 55 % des personnes n'ont pas de solution « emploi, formation » à la sortie. Certaines personnes auraient besoin d'accompagnement dans un parcours global : cours de français, aide recherche emploi, atelier réalisation de CV, etc. L'objectif de cet accompagnement serait de préparer la sortie du dispositif des personnes accueillies.



# Pause diabolo

## Missions et fonctionnement

Le C.A.A.R.U.D. Pause Diabolo (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues) réalise ses missions d'accueil et d'accompagnement médico-social, de façon anonyme et gratuite du lundi au samedi en journée.

Les usagers reçus sont des personnes poly-toxicomanes en grande précarité qui s'injectent, inhalent ou sniffent des substances psycho-actives licites (médicaments détournés de leur usage), illicites (stupéfiants), associées certaines fois à de l'alcool.

Afin de prévenir et de réduire les risques et les dommages sanitaires et sociaux liés à ces consommations de produits psycho-actifs, nous proposons :

- ▶ Un accueil collectif et un accompagnement personnalisé,
- ▶ Un soutien dans l'accès aux soins et aux droits,
- ▶ Une mise à disposition de matériel à usage unique pour lutter contre les infections virales transmissibles (V.I.H., hépatites, I.S.T.),
- ▶ Des interventions de proximité à l'extérieur du service,
- ▶ Un travail d'information, de médiation auprès de la population, une veille et un travail de recherche et de prévention autour des pratiques à risques des usagers.

Les C.A.A.R.U.D. s'adressent à des personnes qui ne sont pas encore engagées dans une démarche de soins ou à celles dont les modes de consommation ou les drogues consommées exposent à des risques majeurs (infections, notamment hépatite C, accidents, etc.). Une attention particulière est portée aux usagers les plus marginalisés.

## Chiffres clés 2011

- ▶ 432 personnes accueillies
- ▶ 31 passages par jour en moyenne
- ▶ 79,5% d'hommes et augmentation du nombre de femmes, 20,5%
- ▶ 54 373 seringues distribuées et 96 525 seringues récupérées
- ▶ 50% des personnes nouvellement accueillies
- ▶ 33 personnes dépistées (Hépatite C)
- ▶ 549 passages à l'infirmerie : 71% d'hommes, 29% de femmes



## Accueil en boutique

Les objectifs poursuivis à travers cet accueil dans un lieu fixe sont :

- ▶ Accueillir la personne et lui permettre de trouver un espace pour se poser et se reposer.
- ▶ Aider la personne à prendre plus soin d'elle.
- ▶ Inscrire un lien dans le temps et la régularité.
- ▶ Créer une atmosphère propice à la rencontre de l'autre.

Plusieurs transformations importantes ont eu lieu en 2011 sur l'accueil en boutique :

- ▶ Suppression de l'alimentation chaque jour.
- ▶ Réorganisation des temps d'ouverture avec une plage horaire légèrement plus courte et des horaires soit en début d'après midi (14h-17h), soit en fin d'après midi (16h-19h).
- ▶ Réaménagement des locaux.

## Travail de rue

Cette action consiste à amener dans la rue le CAARUD « Pause Diabolo » pour répondre à la demande des usagers rencontrés soit dans l'espace public, soit dans d'autres lieux (squats, structures d'hébergement ou d'accueil de jour).

L'année 2011 a permis de commencer à structurer notre intervention dans la rue en définissant les objectifs que l'équipe poursuit à travers cette action d'aller vers et en précisant les conditions de sa réalisation.

Nous avons identifié 3 objectifs principaux :

- ▶ Créer un lien, une relation de confiance
- ▶ Se faire identifier par les usagers
- ▶ Faire de la réduction des risques

Pour atteindre ces objectifs, la régularité de passage dans les lieux et des horaires est essentielle car c'est ce qui nous rend saisissable et identifiable par les usagers.

## Accès au matériel

En 2011 nous avons cherché à développer la diversification de l'accès au matériel stérile.

L'accès au matériel est désormais possible de plusieurs manières :

- ▶ Lors de notre ouverture au public ainsi que le samedi matin.
- ▶ Par le biais de la ligne téléphonique SOS Matos
- ▶ Dans le cadre du programme d'échange de kits en officine (PEKO)
- ▶ A travers les distributeurs de la ville.

## Dépistage

Grâce à une collaboration de plusieurs années avec la maison du patient, nous avons mis en place depuis Décembre 2010 un dépistage sur place.

Ce dépistage a lieu 1 fois par trimestre et permet de proposer à l'ensemble des personnes reçues à Pause Diabolo un dépistage par prélèvement sanguin. Ce dépistage est organisé grâce à la présence d'un médecin du CIDAG et d'un infirmier du CSAPPA.

## Ateliers supports

Nous proposons aux usagers des ateliers en collectif chaque semaine. En 2011 cela a concerné 18 usagers différents. Ces ateliers permettent de travailler plusieurs dimensions : sociale, éducative...

- ▶ Atelier Graff
- ▶ Atelier photographie avec un professionnel. Ce fut l'occasion pour les usagers de se mettre en scène afin d'expliquer les différentes missions remplies auprès d'eux. Ces photos ont été présentées lors d'une exposition portes ouvertes le 1er Décembre 2011.

## Journées femmes

Les objectifs poursuivis des journées femmes, mises en place depuis Novembre 2010 sont :

- ▶ Prévenir et réduire les risques pris par les femmes (risques sexuels, de consommations...)
- ▶ Amener les femmes à reprendre conscience de leur capital santé.
- ▶ Construire avec les femmes des réponses en dehors de l'urgence.
- ▶ Sensibiliser le milieu institutionnel aux besoins spécifiques des femmes usagères de drogue par un partenariat renforcé.

# Résidence

## Missions et fonctionnement

Résidence propose à des personnes isolées, avec ou sans enfant, en difficultés sociales, un parcours d'insertion par le logement. Ce parcours est concrétisé par un logement temporaire et/ou un accompagnement social permettant la recherche d'un appartement autonome et d'accéder à une autonomie sociale dans un logement durable et adapté.

Résidence accueille, dans des hébergements semi collectifs ou individuels diffus pour une capacité de 62 logements en ALT, des personnes avec ou sans enfant. Résidence réalise aussi des accompagnements extérieurs soit en Bail Glissant, soit chez les personnes elles-mêmes, des suivis dans le cadre du dispositif RSA.

Les usagers du service sont orientés par la Maison de la Veille Sociale ou les services sociaux du Département du Rhône pour des mesures de suivis extérieurs, dans une absence de logement et se situent soit dans une logique de parcours à finaliser, soit dans un objectif de réapprentissage du fait de ruptures importantes.

A ce titre, Résidence propose un accompagnement social global, contractualisé avec la personne, de proximité, en vue d'un accès à une autonomie de vie, ce qui comprend :

- ▶ Accès à un logement autonome, relation locative personnalisée, aide à la gestion technique du logement, préparation à un relogement.
- ▶ Faire preuve d'une indépendance dans les actes de la vie quotidienne, aide aux « premiers pas » dans le logement
- ▶ Etre en capacité de pouvoir assumer une activité ou un travail et de prendre en charge sa santé
- ▶ Accéder à une vie sociale sans l'appui d'autres services sociaux temporaires
- ▶ Une écoute et une contenance...

Les professionnels se répartissent et organisent leurs missions en trois pôles :

- ▶ administratif (1 directrice d'établissement, 1 secrétaire de direction)
- ▶ travail social (2 assistants sociaux, 2 conseillers en économie sociale et familiale, 1 éducateur spécialisé)
- ▶ maintenance technique (2 agents de maintenance)



## Chiffres clés 2011

- ▶ 187 personnes et 79 enfants accompagnés par Résidence
- ▶ 46% de femmes
- ▶ 90 % de nationalité française
- ▶ 38% âgés de 25 à 40 ans, 5,2% de moins de 25 ans, 5,2% de plus de 60 ans
- ▶ 36% percevant le RSA et 11,5% l'AAH



- ▶ Durée de séjour et d'accompagnement : 14 % inférieur à 4 mois, 30 % inférieur à 12 mois, 35% supérieur à dix huit mois
- ▶ La précarité des personnes accueillies à Résidence résulte de difficultés multiples les amenant à solliciter un hébergement. Les difficultés les plus fréquentes sont l'absence de logement, les problèmes administratifs, l'endettement, l'isolement, la perte d'emploi, une santé fragile ...

## Développement de partenariats

- ▶ Plus de 70% des personnes orientées et reçues à Résidence correspondent à des situations connues par les Maisons du Département du Rhône. A ce jour, il semble donc que nous soyons bien utilisés par tous les services du département qui nous reconnaissent en prestataire d'un accompagnement spécialisé de proximité, relais temporaire à leur intervention.
- ▶ Inscription dans le partenariat local : participation aux assemblées générales des associations partenaires, formalisation des adhésions à leur projet, participation aux instances départementales et locales de captation de logements.
- ▶ Nous sommes également investis dans l'Association Collective d'Aide au Logement à deux niveaux : en tant qu'administrateur de la structure et en tant que membre de commissions avec une participation mensuelle.
- ▶ Axe santé : nous sommes présents à deux conseils locaux de santé mentale et partenaires des ateliers « santé ville » du DSO du premier arrondissement de Lyon. Enfin, chaque année, nous participons à la réunion des travailleurs sociaux des deux CHRS de notre secteur.
- ▶ Concernant les loisirs, nous adhérons à Culture pour Tous, qui nous donne la possibilité de faire bénéficier à nos résidents l'accès à des places de spectacle.

## Renouvellement urbain



- ▶ Résidence a été retenue par ALLIADE HABITAT pour effectuer une mission d'accompagnement social lié au relogement dans le cadre du projet de rénovation urbaine de Vaulx-en-Velin. Dans cette ville, plusieurs bâtiments ont déjà été détruits. D'autres doivent encore l'être et les familles qui y vivent doivent être relogées. Si, pour la majorité cette perspective pourra suivre son cours, pour une vingtaine d'entre elles – plus fragiles – il est nécessaire d'envisager un accompagnement spécifique. C'est dans ce cadre que Résidence a été retenue, afin d'accompagner 9 de ces ménages.

# L'éclaircie

## Missions et fonctionnement

Au cours de l'année 2010, la ville de Saint-Priest a élaboré un projet de reprise de la structure et confié la gestion de l'établissement à l'association le MAS.

- ▶ La structure dispose d'un financement de la Ville de Saint-Priest, de la DDCS et du Conseil général du Rhône pour les 8 places d'accueil de mères avec enfant.
- ▶ L'éclaircie a pour mission d'assurer l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement, l'insertion sociale et le soutien à la parentalité de familles monoparentales en recherche d'hébergement ou de logement, afin de leur permettre de retrouver une autonomie personnelle et sociale.
- ▶ L'année 2011 a été consacrée à l'installation de l'établissement, d'un fonctionnement adapté aux moyens disponibles et aux nouveaux usagers du service.
- ▶ L'éclaircie accueille uniquement sur prescription de la MVS du Rhône et de la commission AME du Conseil Général du Rhône.

L'établissement est composé d'une unité collective et d'appartements :

- ▶ L'unité collective est destinée à l'accueil de jeunes mères avec enfants en bas âge. 9 ménages peuvent être accueillis, pour une capacité de 13 à 17 places. Elle est composée de 6 chambres simples, 2 chambres doubles, un appartement de type 2, et un foyer collectif équipé d'une kitchenette, d'une salle de jeu enfant, d'un espace collectif.
- ▶ 18 places en appartements diffus, pour l'accueil d'isolés avec ou sans enfants en capacité d'autonomie. Le parc de logements comprend 5 T1 de 30 m<sup>2</sup> ainsi que 1 T1 et 1 T2, 2 T2, 2T4, soit 11 logements, tous meublés.



L'équipe de L'éclaircie est composée d'une Responsable, une Maitresse de maison, une Monitrice éducatrice, une Conseillère en ESF, une Assistante sociale

## Chiffres clés 2011

- ▶ Accueil de 34 ménages (26 femmes, 2 couples, 6 hommes), soit 66 personnes dont 30 enfants
- ▶ 55 % des ménages ont un âge compris entre 25 et 40 ans et 26 % de moins de 25 ans
- ▶ 19 ménages monoparentaux (dont 1 homme) avec 23 enfants
- ▶ 52% bénéficient majoritairement du RSA
- ▶ 17 sorties dont 13 vers un logement durable
- ▶ 364 repas collectifs réalisés pour une moyenne d'une dizaine de convives et quelques enfants, 40 petits déjeuners proposés et une aide alimentaire continue pour les personnes accueillies.

## Accueil d'un nouveau public

L'accueil s'est organisé par étapes,

- ▶ Recherche de solutions pour les résidents en place au 1er janvier 2011
- ▶ Accueil prioritaire de femmes lors des renouvellements.

## Restauration

- ▶ Une cuisine accueille les résidents de l'Eclaircie.
- ▶ Des dépannages alimentaires sont organisés pour chaque résident. Pour ce faire, l'équipe se rend à la banque alimentaire avec une résidente pour « faire les courses » de la semaine et organiser les repas collectifs du soir.
- ▶ Tous les soirs, l'Eclaircie propose un repas collectif, sur la base de menus définis lors de la réunion hebdomadaire des résidentes du collectif. Une participation obligatoire à trois repas sur les 7 repas collectifs est demandée.

## Animations et vie collective

- ▶ Des réunions collectives hebdomadaires sont organisées pour les résidentes du collectif avec l'objectif est de parler du fonctionnement, d'organiser les tours de rôle de ménage, les menus, les sorties.
- ▶ Des animations socioculturelles sont proposées pour l'ensemble de l'éclaircie : trois temps forts sur l'année (Journée à Miribel Jonage autour du lac, Spectacle de Noël sur la péniche et repas de Noël), des sorties à l'extérieur (cinéma, piscine sur une dizaine de sorties...), des créations à l'intérieur (atelier déco, atelier cuisine, couture organisés les après midi...), ainsi que des ateliers de jardinage.

## Accompagnement

- ▶ Le Contrat de Séjour permet de travailler à partir des besoins réels de la personne en lui permettant par elle-même d'identifier sa situation actuelle, ce qu'elle cherche à atteindre comme objectif final, et par conséquent ce qu'il faudrait mettre en œuvre pour avancer. Ce contrat intègre la vie quotidienne (budget, vie sociale), la situation sociale et professionnelle, la santé, le logement, la parentalité.
- ▶ L'accompagnement individualisé vise l'acquisition de savoirs faire pour les démarches, les relations, la connaissance des organisations, à stimuler les compétences des résidentes, les aider à se situer.
- ▶ Un travail important d'accompagnement est mis en œuvre pour favoriser l'insertion par l'habitat des personnes accueillies

## Construction d'un partenariat

- ▶ Des rencontres et des temps de concertation ont permis de mieux faire connaître le fonctionnement de l'Eclaircie et le changement mis en œuvre afin de favoriser un véritable travail partenarial visant une mise en cohérence des parcours des personnes accueillies.
- ▶ Au cours de l'année 2011, l'Eclaircie s'est attachée à structurer sa prestation d'hébergement et d'accompagnement sur le territoire local en mobilisant le CCAS de la commune, la MVS, les bailleurs sociaux, la banque alimentaire, le Conseil Général.

# Maison Relais Le Cèdre

## Missions et fonctionnement

La Maison Relais Le Cèdre propose 25 logements à des personnes isolées. La résidence est composée de logements individuels, chacun équipé d'une kitchenette et d'une salle de bain, et d'espaces collectifs de vie.

La Maison Relais Le Cèdre a vocation à favoriser la création de relations de proximité et d'échanges au sein de la structure et de son environnement.

Faire le choix d'habiter en pension de famille résulte d'un besoin de s'inscrire régulièrement dans une dynamique semi collective. Au Cèdre, les temps collectifs alternent avec les moments que l'on passe seul chez soi. Les activités proposées se déroulent principalement dans la grande salle. C'est un espace où les locataires peuvent regarder la télévision, lire le journal ou un magazine. Cette pièce centrale de la maison est conviviale et propice aux échanges. En semaine, tous les matins à 9h, un café est proposé par l'équipe. Ce temps est ouvert à tous et permet de rythmer la journée, d'échanger sur les éventuelles difficultés rencontrées ou aborder le programme de la journée.

L'équipe est composée de :

- ▶ Un responsable
- ▶ Une maîtresse de maison, qui veille au bon fonctionnement de la structure. Elle anime la vie de la maison au quotidien et gère aussi tout ce qui est d'ordre technique.
- ▶ Une conseillère en économie sociale et familiale, qui soutient le fonctionnement du lieu et anime la vie du groupe. La conseillère favorise et développe la mise en place d'ateliers ou de sorties avec les locataires tout en coordonnant les liens avec les partenaires.

## Public accueilli

Le Cèdre accueille des hommes et femmes en situation d'isolement social et/ou de fragilité psychique. De très nombreux locataires ont déjà vécu dans l'errance de foyers en foyers. D'autres ont été parfois longuement hospitalisés dans un service de soin psychiatrique. Ces périodes de rupture fragilisent l'équilibre relationnel de la personne. Leur admission à la Maison relais Le Cèdre permet un nouveau départ dans un lieu digne et accueillant.

- ▶ 25 locataires hommes et femmes
- ▶ âgés de 27 ans à 66 ans
- ▶ 84% des locataires sont sans activité professionnelle
- ▶ 63% bénéficient de l'AAH



## Développement d'ateliers

- ▶ Des ateliers et des activités permettent de se retrouver, d'accéder à la culture, de décorer son logement, de prendre soin de soi... Il a été proposé les ateliers suivants : décoration, soins et bien-être, pâtisserie, détente et relaxation, jeux avec le groupe des Ateliers du bien vivre du CCAS, lecture avec une artiste du centre culturel Théo Argence...
- ▶ Des sorties sur l'extérieur ont été organisées (parc de la tête d'Or, l'hippodrome, la Sucrière dans le cadre de la biennale de l'art contemporain, la fête de la musique et d'autres sorties organisée avec le centre social Louis Braille et le CCAS. Il est primordial pour l'équipe de la Maison Relais Le Cèdre, que les locataires soient force de propositions.



## Soutien de la convivialité

- ▶ Le comité de suivi a eu la volonté dès l'ouverture de la structure, de ne pas accueillir exclusivement des personnes orientées par le secteur de la psychiatrie. Cette mixité favorise aujourd'hui un certain dynamisme dans la vie quotidienne de la Maison.
- ▶ La structure est un lieu de vie convivial où les locataires peuvent prendre le temps de s'installer, de retrouver des repères, reprendre confiance en eux tout en développant leurs capacités à habiter un logement. Cette convivialité est primordiale afin de soutenir les locataires dans un cadre de vie apaisant et rassurant.

## Inscription sur le territoire

- ▶ La Maison Relais Le Cèdre est située au cœur de la ville de Saint-Priest. Elle est à proximité des transports en communs, des commerces, du marché et les lieux de spectacles. Cette situation géographique est un réel atout puisqu'elle permet de multiplier les activités et les sorties culturelles. Ainsi, le Cèdre représente un véritable outil d'intégration dans son environnement.

## Consolidation des partenariats

- ▶ La question du développement du partenariat est importante. Une pension de famille doit être un lieu d'échange entre les personnes qui y vivent, les personnes qui y travaillent, celles qui interviennent régulièrement. Les échanges avec l'environnement doivent être également pensés et développés par l'équipe.  
Le comité de suivi est composé du CCAS de Saint-Priest, du CMP, du CLLAJ, du conseil général, de la mission locale.
- ▶ D'autres partenaires interviennent régulièrement dans la vie de la Maison Relais. Afin d'organiser leurs interventions, et les associer toujours plus à la vie institutionnelle, divers temps de rencontre sont proposés. Ainsi, un café des partenaires a lieu un lundi sur deux de 13h30 à 14h30. Peuvent y venir tous les professionnels et les locataires qui le souhaitent. Un repas à thème est également organisé une fois par mois. Les locataires peuvent y inviter un partenaire pour partager le temps du repas. C'est un temps privilégié où le professionnel est convié au cœur de la vie de la maison relais.

## Inauguration de la Maison Relais

- ▶ En septembre 2011, la Maison Relais a été officiellement inaugurée. Ce fut une belle occasion pour les locataires de s'investir d'avantage. Ils ont pris soin de décorer la grande salle, préparer des gâteaux et réaliser un poème qu'ils ont lu lors de l'inauguration.

## Perspectives 2012

- ▶ L'équipe a pour objectif de poursuivre le développement du partenariat, notamment en mutualisant des sorties extérieures avec d'autres centres sociaux et en proposant des interventions avec le CPEF (Centre de Planification et d'Education Familiale), ou d'autres intervenants autour du thème des addictions.
- ▶ Les locataires de la Maison Relais ont la volonté de poursuivre les ateliers existants et de nouvelles activités avec l'intervention par exemple d'une esthéticienne ou de proposer de nouvelles sorties au cinéma ou au musée.

# Maison Relais Les Bruyères

## Missions et fonctionnement

La Maison Relais "Les Bruyères" a pour mission de proposer une solution de logement alternative pour les personnes dont l'isolement social et affectif rend impossible à échéance prévisible toute adaptation à un logement individuel.

La maison relais met à disposition 20 logements, des espaces communs d'environ 300 m<sup>2</sup> et un parc d'un hectare. Ces espaces, individuels et collectifs doivent favoriser le mieux-être voire le bien être.

La structure, excentrée du centre de Gleizé offre le calme de la campagne, faite de faciliter son accessibilité.

Cette particularité répond néanmoins aux besoins de la population que nous accueillons. L'isolement de cette grande bâtisse en pierres dorées a, pour nombres de nos locataires, le goût de la liberté et de l'autonomie.

L'équipe de La Maison Relais les Bruyères est composée de :

- ▶ La maîtresse de maison
- ▶ Une monitrice éducatrice
- ▶ Une cuisinière mise à disposition par le CHRS Feydel de Villefranche
- ▶ Une infirmière psychiatrique du Centre Médico-Psychologique de Gleizé intervient quelques heures par semaine

## Public accueilli

La Maison Relais accueille des personnes en souffrances psychiques :

- ▶ 96% d'hommes
- ▶ Moyenne d'âge de 50,1 ans
- ▶ 60% de ces personnes sont célibataires, 40% ont une relation de couple, dont 30% au sein de la maison relais
- ▶ 75% des locataires perçoivent une AAH (Allocation Adulte Handicapés), 10% ont le RSA ou la retraite et 5% touchent une pension d'invalidité
- ▶ 90% des personnes présentes dans la structure n'ont pas d'activité professionnelle

## Remobilisation des partenaires de l'accompagnement

Nos partenaires pour accompagner les usagers sont :

- ▶ L'hôpital de Saint Cyr au mont d'Or, avec l'équipe du CMP et du CAJ (Centre d'Activité de Jour).
- ▶ Les services de tutelles, curatelles et les SAVS du GRIM et de l'ATMP de Villefranche-sur-Saône.
- ▶ La MDR de Gleizé.
- ▶ Les CCAS de Gleizé et Villefranche-sur-Saône.
- ▶ Le CAO
- ▶ Les professionnels du réseau rue-hôpital de Lyon.
- ▶ Le SAHU (Service d'Accueil et d'Hébergement d'Urgence).
- ▶ Notre Dame des Sans Abris et l'Oasis.
- ▶ L'UNAFAM.
- ▶ Les services d'aide ménagère.
- ▶ Certains curateurs privés, médecins de ville, psychiatres.



- ▶ Cette année, nous avons veillé à améliorer ces liens partenariaux. 2011 a vu naître différents outils de communication et une vigilance particulière à faire circuler l'information. En plus d'installer la place de la Maison Relais dans un réseau, cela nous a permis d'aborder la différenciation et la complémentarité dans nos relations de coopération.
- ▶ Une attention a été apportée à la ville de Gleizé. Avec la parution d'un article dans le bulletin municipal, la mairie de Gleizé a favorisé notre souhait de communiquer sur nos pratiques.
- ▶ Une relation a été établie avec le Foyer des remparts de Belleville, qui a contribué à la réparation de notre billard. Cette intervention gratuite nous permet de garder ce billard et d'y envisager des moments conviviaux.

## Projet de rénovation

- ▶ Un projet de rénovation, de décoration et d'agrandissement a été initié en 2011. Ce projet de décoration comme ceux d'agrandissements seront ainsi visibles en 2012 : avec des espaces communs repeints et cinq places d'accueil supplémentaires. En lien avec l'OPAC et la DDCS, la Maison Relais a œuvré pour que l'appartement T4 qui était jusque là loué à des familles extérieures à l'encadrement « maison relais », puisse être transformé en trois logements. Il est question de pouvoir accueillir deux couples et une personne seule. Deux logements seront accessibles pour des personnes handicapées.
- ▶ Un second projet vise l'amélioration des évacuations des eaux (eaux pluviales et eaux usées) et de mettre en place un nouveau système d'assainissement. Les travaux seront réalisés en début d'année 2012.
- ▶ Nos partenaires pour accompagner nos projets sont l'OPAC du Rhône, propriétaires des locaux, la DDCS, la mairie de Gleizé, en la personne de Madame LAMURE, maire de la commune et de son équipe, Madame GRANGE, décoratrice d'intérieur qui va proposer des croquis et mettre son savoir faire ainsi que son réseau à notre disposition. Cet accompagnement, gracieusement offert nous permet une certaine sérénité face aux projets envisagés.

## Bilan et perspectives

- ▶ Cette année 2011, sous le sceau du changement a permis de mettre en chantier de nombreux travaux sur le sens de notre accompagnement, sur la place que nous devons prendre dans le lien avec notre environnement et sur le développement de notre activité.
- ▶ Cette année nous a aussi mobilisé dans l'accompagnement des locataires. Parce qu'inscrite dans le changement nous avons dû rassurer, puis inviter les usagers dans les évolutions que nous leur proposons. Cette présence bienveillante nous permet aujourd'hui d'envisager 2012 et 2013 dans la réalisation de nombreux projets.

# CHRS Feydel Villefranche

## Missions et fonctionnement

La spécificité première du C.H.R.S FEYDEL de Villefranche est l'accueil d'adultes hommes et femmes, sans enfant à charge, en souffrance psychique. Au cours des années, le C.H.R.S a ouvert encore plus largement son accueil. Il propose un hébergement en collectif de 14 chambres individuelles et dispose aussi de 14 places sur 5 appartements diffus.

Nous recevons des usagers ayant des problématiques très diverses telles que la toxicomanie, la maladie alcoolique, la maltraitance conjugale ou familiale...

Depuis 2008 nous avons également une convention avec le G.R.E.P et le S.P.I.P afin de permettre des placements extérieurs pour 2 détenus de la Maison d'Arrêt de Villefranche-sur-Saône.

L'équipe du CHRS Feydel Villefranche est composée de : 1 responsable, 4 travailleurs sociaux, 1 cuisinière, 1 veilleur de nuit, 1 secrétaire

## Chiffres clés 2011

- ▶ 43 candidatures
- ▶ Accueil de 25 nouveaux résidents
- ▶ 46 résidents accueillis
- ▶ 32 hommes et 14 femmes
- ▶ 30% âgés de moins de 25 ans, 43,5 % âgés de plus de 40 ans
- ▶ 59% célibataires, 30% divorcés ou séparés, 11% mariés
- ▶ 26% ayant un salaire, 24% bénéficiaires du RSA, 24% de l'AAH, 4% d'une pension d'invalidité, 2% d'indemnités journalières, 2% des ASSEDIC, et 18% sans ressources
- ▶ 25 résidents sont sortis de l'établissement
- ▶ 12 sorties en appartement individuel, Maison Relais / résidence sociale ou bail glissant
- ▶ 3 sorties hébergement par un tiers / famille
- ▶ La durée moyenne de séjour est de 12 mois

## Accompagnement de personnes salariées

- ▶ Nous notons une nette augmentation des accompagnements de personnes salariées (4,35% en 2010). Ce phénomène s'observe à l'échelle de la société. Ces personnes, malgré un salaire régulier, se retrouvent souvent en situation d'endettement, dans l'incapacité de régler leur loyer, allant souvent jusqu'à l'expulsion. Le travail d'accompagnement auprès de ces personnes est conséquent. De plus en plus, nous instruisons des dossiers de surendettement auprès de la Banque de France, nous sollicitons des demandes d'aides financières auprès du CCAS, du Conseil Général...

## Accompagnement à la sortie

- ▶ Nous observons que les personnes que nous accompagnons dans leur logement nécessitent de plus en plus un étayage supplémentaire afin de pérenniser cette accession. Selon les situations, nous proposons un contrat de suivi extérieur, un dispositif de bail glissant, un accompagnement par un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale ou une mesure d'Accompagnement Social Lié au Logement.  
Ainsi, en 2011, nous avons effectué : 8 demandes SAVS, 1 demande ASLL, 1 bail glissant et 8 contrats extérieurs.

## Réinscription sur le territoire



- ▶ La création à Villefranche d'une antenne de la Maison de la Veille Sociale modifie les procédures de candidature au sein de l'établissement, un certain nombre de places seront mises à disposition de la MVS.
- ▶ Les relations avec les partenaires autour des situations rencontrées ont été maintenues dans l'accompagnement des personnes accueillies : référents RSA, bailleurs sociaux, MDPH, soin (psychiatrie, addictions, médecine générale...), mission locale, SPIP, CCAS, MDR, SAVS...
- ▶ Un collectif interinstitutionnel sur la question de l'hébergement à Villefranche s'est créé. Des rencontres régulières ont eu lieu permettant de repérer les besoins au niveau du territoire et de définir ou redéfinir les rôles, missions, modalités d'accompagnement de chaque institution présente sur le territoire de Villefranche. Le CHRS Feydel s'est engagé dans cette réflexion et souhaite poursuivre ce travail en 2012.

## Perspectives 2012

- ▶ Après une année 2011 difficile, l'année 2012 doit être l'année de la reconstruction. L'arrivée d'un nouveau responsable, la mise en place du nouveau dispositif de nuit devraient permettre de se repositionner quant à nos modalités d'accompagnement en lien avec les publics qui auront été définis. Il convient, à la fois, d'aller au bout des accompagnements en cours tout en dégagant des temps de réflexion pour construire et mettre en place un projet d'établissement adapté à la nouvelle réalité du CHRS et aux besoins des personnes accueillies.

# Centre Francis Feydel Lyon

## Missions et fonctionnement

Le Centre Francis Feydel est un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS). L'établissement est agréé pour accueillir 42 personnes en situation d'exclusion et de souffrance psychique. Il se compose d'un établissement « foyer » qui accueille 17 personnes en chambres individuelles, et de 25 places en appartements d'essai.

- ▶ l'équipe est composée d'un responsable, 5 travailleurs sociaux, un cuisinier, deux veilleurs de nuit pour accompagner les résidents présents.
- ▶ Le projet d'établissement s'articule autour de l'accompagnement de la personne en souffrance psychique dans un processus d'évaluation et d'acceptation de « là où elle en est » afin de construire un projet de logement cohérent. Des échanges quotidiens ont lieu avec l'équipe, tout en plaçant le résident comme acteur principal son projet d'insertion.
- ▶ L'équipe propose aux résidents de s'inscrire dans un rythme au quotidien. Tous les matins, un petit déjeuner est mis à disposition des résidents. Les personnes présentes se retrouvent ensuite pour organiser la matinée. Ce temps permet de mesurer « l'état d'esprit » de chacun afin d'adapter les tâches à répartir en fonction des besoins: au CHRS, l'entretien et le nettoyage de la maison sont réalisés avec la participation des usagers. Cette mise en œuvre permet au résident de s'inscrire dans une réalité quotidienne tout acquérant certains savoirs faire. Les repas sont des moments de rencontre et de partage. Le personnel éducatif et les résidents mangent aux mêmes tables afin de créer des temps d'échanges.
- ▶ Le Centre F. Feydel dispose d'une cuisine collective. Bien au-delà de sa fonction pratique, la cuisine est fondamentale car elle agit aussi dans sa fonction symbolique de la restauration psychique et de convivialité

## Chiffres clés 2011

- ▶ 72 personnes hébergées et accompagnées
- ▶ Moyenne de séjour : 12,5 mois
- ▶ Taux de remplissage des 42 places : 100,9%
- ▶ 40,3% des résidents ont moins de 30 ans, 31,9% ont entre 30 et 39 ans
- ▶ 64% sont célibataires,
- ▶ 31,8% des résidents perçoivent l'AAH
- ▶ Nature du logement occupé avant Feydel : 29,2% service hospitalier/clinique, 23,7% famille/amis /hébergés chez un tiers, 19,5% sans domicile fixe
- ▶ Motif principal de la demande d'hébergement : 26,2% sortie d'hôpital ou de clinique, 25% SDF/expulsion, 23,7% décohabitation familiale
- ▶ 58% des demandes d'admissions ont été réalisées par un service soignant lié à la psychiatrie, 23% l'ont été par la Maison de la Veille Sociale (MVS)
- ▶ 31 sorties: 5 en logement autonome, 5 en structure spécifique, 2 en Résidence sociale, 10 retours en famille, 2 retour à l'hôpital, 7 Sans solution d'hébergement stable.





## Relogement en bail glissant

- ▶ Le bail glissant est un outil d'insertion qui nous est précieux au vu de la crise actuelle du logement. Un important travail de partenariat avec GRANDLYON HABITAT, l'OPAC du RHONE et ALLIADE perdure depuis plusieurs années pour que nous obtenions régulièrement un logement. Ce mode d'accompagnement permet au résident d'habiter et d'investir son logement dans de bonnes conditions tout en réduisant petit à petit le lien avec le C.H.R.S.
- ▶ Chaque résident disposant d'un appartement en bail glissant signe un contrat de sous-location rédigé dans le respect du cadre juridique concerné. La durée d'un bail glissant varie de 9 à 18 mois. Au terme du suivi, le bail glisse au nom de la personne qui sort progressivement de nos effectifs. Il nous arrive régulièrement de passer le relais à un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) si nécessaire, ou de poursuivre un accompagnement.

## Conseil de Vie Sociale

- ▶ Le Conseil de Vie Sociale (CVS) existe au Centre F. Feydel depuis février 2005, sous des formes et des modes de fonctionnement différents selon les dynamiques du groupe. L'équipe éducative apporte un intérêt tout particulier à cette instance composée aujourd'hui de 3 représentants des résidents, d'un représentant de l'équipe éducative et du directeur adjoint qui représente l'institution. Chaque CVS est précédé d'une réunion de préparation où l'ensemble des résidents est convié afin de recueillir une parole qui sera rapportée par les personnes élues auprès du responsable. Si les thèmes tournent souvent autour des aspects concrets de la vie quotidienne, nous avons été amenés à traiter aussi des sujets plus profonds comme par exemple cette année celui de l'accueil proposé par notre service à l'arrivée des nouveaux résidents.
- ▶ Le CVS propose une démarche d'écoute et de prise en compte de la parole des résidents. Ce processus est au centre de la pratique que nous cherchons à faire vivre au sein du CHRS. Le CVS apporte une dimension groupale à ce travail et constitue l'outil particulièrement intéressant afin de favoriser l'implication et l'engagement des résidents dans la vie quotidienne.

## Rénovation

- ▶ Un chantier important de rénovation d'une salle commune par les résidents eux-mêmes s'est déroulé au printemps 2011, et à l'initiative du CVS. Un groupe de résidents bricoleurs et un autre chargé de la décoration et de l'aménagement se sont alors constitués pour entreprendre cette activité. Un bilan très positif en a été fait au regard de la dynamique qu'elle a permis d'insuffler dans le groupe.

# Info-Droits-Victimes

## Missions et fonctionnement

Le service s'inscrit dans le champ socio judiciaire et assure deux activités principales, l'aide aux victimes et l'accès au droit. Il mène également des actions de prévention de la délinquance.

Il est conventionné par le Ministère de la Justice, la Préfecture du Rhône et les communes sur lesquelles il est implanté: Lyon, St Priest, St Fons, Vénissieux, Vaulx en Velin, Givors, Grigny, Mions, Feyzin.

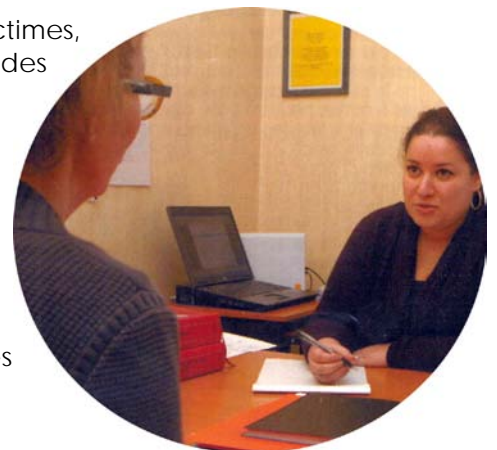
Le service est composé 11 salariés : 1 directrice, 1 assistante sociale, 1 secrétaire, 2 psychologues et 6 juristes et de 6 bénévoles (de formation et de compétence pluridisciplinaires).

## Accueil, aide et accompagnement des victimes d'une infraction pénale ou qui ont subi un préjudice

- ▶ des informations sur les droits des victimes, une aide dans les démarches juridiques, judiciaires, sociales, médicales...
- ▶ un accompagnement durant la procédure judiciaire (suivi socio-judiciaire, soutien psychologique, préparation aux procès, aide dans la constitution de dossier,...) et tout au long du processus de réparation
- ▶ un relais vers des professionnels spécifiques (avocats, acteurs sociaux, médecins, assureurs, ...)
- ▶ Des formations en direction des associations, des partenaires locaux et organismes de formation sur la spécificité des services d'aide aux victimes dans la prise en compte des victimes, auprès des institutions,
- ▶ Un sensibilisation des acteurs sur les politiques d'aide aux victimes, les notions fondamentales de victimologie, des droits des victimes.

## Accès au droit

- ▶ Accueil des personnes, accueil téléphonique, information sur les droits et devoirs, aide dans les démarches juridiques ou administratives, orientation vers d'autres professionnels,...
- ▶ Actions de sensibilisation et de formation auprès des partenaires ou du public



## Gestion de structures d'informations

- ▶ Sur Saint-Fons (Point d'Informations Juridiques) et Saint-Priest (Accès au Droit/Aide aux Victimes), le service gère la structure qui comprend les permanences d'aide aux victimes, d'accès au droit, d'avocat, de conciliateur de justice et les permanences des médiateurs de quartier et du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation sur Saint-Priest. L'activité comprend l'accueil, le secrétariat, l'accueil téléphonique, la gestion des permanences, ...

## Actions spécifiques

- ▶ Le service réalise de nombreuses actions spécifiques, à savoir : Stages de citoyenneté, formation, groupes de parole, actions de prévention, de sensibilisation.

## Participation à des instances de réflexion et d'action

- ▶ Participation à des instances de réflexion et à des dispositifs d'action concertés comme les Contrats Locaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, les Contrats Locaux de santé Mentale, les Programme de Réussite Educative, Comité Départemental de lutte contre les violences faites aux femmes, comité de pilotage des Maisons de Justice et du Droit, Comités Territoriaux sur certaines communes, Conseil d'Administration de la fédération INAVEM,...



## Chiffres clés 2011

- ▶ 3 000 personnes accueillies sur le Point d'Informations Juridiques de Saint-Fons et le centre Accès au Droit/Aide aux Victimes de Saint-Priest
- ▶ Accès au droit : 2723 dossiers ouverts, soit 3,7% d'augmentation
- ▶ Aide aux victimes : 1651 dossiers ouverts, soit 3,1% d'augmentation, 1215 entretiens de suivi
- ▶ 52 % (MJD de Vénissieux) et 69 % (pôle de Lyon) des dossiers ouverts concernent des atteintes aux personnes (violences familiales et conjugales, coups et blessures volontaires, agressions sexuelles, harcèlement)

## Augmentation des accompagnements

- ▶ L'année 2011 est marquée par un accroissement des situations d'accompagnement, plus particulièrement pour des faits criminels. Cela s'explique par la consolidation de notre approche pluridisciplinaire, et les relais faits par les partenaires accueillant les personnes victimes.
- ▶ Dans le domaine des atteintes aux personnes, nous rencontrons des situations complexes de plus en plus fréquemment, notamment lorsqu'il s'agit de violences intrafamiliales ou d'autres atteintes aux personnes (violences sexuelles). Cela nécessite par conséquent un suivi plus long et une meilleure articulation avec les autres professionnels susceptibles d'intervenir auprès de la personne. La pluridisciplinarité de notre service représente également une réelle plus-value pour accompagner les personnes victimes dans leur processus de réparation.
- ▶ On observe également cette année une augmentation des entretiens liés à des infractions de nature sexuelle (viol, agression sexuelle...). Nous pouvons penser que cette tendance résulte de la sensibilisation des partenaires face à cette problématique, d'une meilleure information des victimes (campagne médiatique pour lever le tabou, faits divers marquants...), et une prise de conscience de l'importance de la libération de la parole pour entamer ou poursuivre une reconstruction.
- ▶ Les blessures involontaires sont en augmentation car c'est la qualification statistiquement retenue pour les victimes du « Médiateur ». Ces personnes sont apparues très démunies et particulièrement en demande quant à une clarification des différentes procédures possibles (procédure pénale, civile et/ou indemnisation transactionnelle). Les difficultés pour les victimes résident dans la prise d'une décision quant aux options qui lui sont juridiquement possibles et à la récupération des éléments médicaux parfois très anciens.



## 10 ans du Point d'Informations Juridiques de Saint-Fons

- ▶ Nous avons fêté le 18 novembre 2011 les 10 ans du Point d'Informations Juridiques de Saint-Fons en organisant une demi-journée d'information et de débat autour de la question de la parentalité : sous l'égide de M. BRETON, Président du Tribunal de Grande Instance de Lyon et de Mme DEMONTES, Sénateur-Maire de Saint-Fons, nous avons réuni un cinquantaine de partenaires de la commune.

## Stages de citoyenneté

- ▶ Mise en œuvre et animation de 10 stages de citoyenneté et de prévention de la récidive, pour 102 personnes suivies par le SPIP du Rhône, dans le but d'amener ces personnes à une réflexion sur la notion de citoyenneté, sur les délits et le passage à l'acte, sur la loi, le sens de la loi et sur la victime. Les stagiaires sont principalement orientés dans le cadre des procédures alternatives aux poursuites des Maisons de Justice et du Droit relevant du TGI de Lyon.

## Formation

- ▶ Cette année, nous avons organisé ou participé à des instances de formation pour les partenaires suivants : Police Nationale, personnels hospitaliers, école d'infirmiers, travailleurs sociaux, Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, Jeunesse et Sport, différentes associations ...

## Lutte contre les discriminations et contre les violences faites aux femmes

- ▶ Accueil spécifique de personnes victimes de discriminations, participation au Plan de Lutte contre les Discriminations des municipalités de Saint-Priest, Saint-Fons et Givors.
- ▶ Depuis trois ans, organisation et animation d'un groupe de parole pour les femmes confrontées à la violence au sein de leur couple. Dispositif organisé sur la commune de Saint-Priest qui concerne un groupe de 8 femmes maximum.
- ▶ Mise en œuvre fin 2011 d'un groupe de parole à destination des femmes victimes d'infractions sexuelles, suite à l'appel à projet de la ville de Lyon.

## Actions de prévention en direction des auteurs mineurs et sensibilisation

- ▶ 5 mesures de réparation auprès des auteurs mineurs pour les mesures de réparation prononcées en pré ou post-sentenciel, en partenariat avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse.
- ▶ Actions de sensibilisation menées auprès d'élèves de primaire, collège ou lycée, d'équipes éducatives et de parents d'élèves (convention relative à la prise en charge des personnes victimes de violences scolaires conclue entre l'Education Nationale et l'INAVEM). Etablissements concernés cette année : Lycée Saint-Louis/Saint-Bruno à Lyon, collège Alain à Saint-Fons, écoles primaires à Saint-Priest et Mions.

## Accompagnement aux audiences juridictionnelles

- ▶ 6 accompagnements auprès de personnes victimes durant les procès ont été réalisés, dans le cadre d'un partenariat avec la Cour d'Assises du Rhône.

## Projet « unité médico-judiciaire pour les mineurs » de Lyon (U.M.J mineurs)

- ▶ Nous participons depuis février 2011 à l'élaboration du projet de création d'une U.M.J. Mineurs prévu pour une ouverture durant le dernier semestre 2012. Sous l'égide de M. Désert, Procureur de la République de Lyon, et mis en œuvre par le Parquet mineur, ce projet réunit l'ensemble des acteurs intervenants dans le champ de la Protection de l'Enfance et dans la prise en charge des mineurs victimes. Il s'agira pour notre service d'assurer la coordination de la structure et l'accompagnement des enfants victimes et de leurs proches durant leur passage au sein de l'U.M.J.



**Association Le MAS**

24 rue du Colombier  
69007 LYON  
Tel: 04 78 61 78 55  
siege@mas-asso.fr

**Centre d'Accueil et d'Orientation**

44 rue du Père Chevrier  
69007 LYON  
Tel: 04 78 58 38 86  
cao@mas-asso.fr

**Foyer Maurice Liotard**

6 Montée du Chemin Neuf  
69005 LYON  
Tel: 04 78 25 76 66  
foyerliotard@mas-asso.fr

**Ateliers Sésame**

25 rue Rochambeau  
69008 LYON  
Tel : 04 78 29 40 49  
sesame@mas-asso.fr

**Info-Droits-Victimes**

225 rue Duguesclin  
69003 LYON  
Tel: 04 78 60 00 13  
infodroitsvictimes@mas-asso.fr

**Pause Diabolo**

64 rue Villeroy  
69003 LYON  
Tel: 04 78 62 03 74  
pausediabolo@mas-asso.fr

**Centre Francis Feydel**

9 rue Wakatsuki  
69008 LYON  
Tel: 04 78 09 17 18  
centrefeydel@mas-asso.fr

**CHRS Feydel Villefranche**

140 route de tarare  
69400 VILLEFRANCHE  
Tel: 04 74 65 28 39  
chrsfeydel@mas-asso.fr

**Maison Relais Les Bruyères**

140 route de tarare  
69400 GLEIZE  
Tel: 04 74 60 67 85  
lesbruyeres@mas-asso.fr

**Maison relais Le Cèdre**

22 rue de l'égalité  
69800 St PRIEST  
Tél et Fax : 04 78 40 50 65  
lecedre@mas-asso.fr

**Résidence**

9 quai Jean Moulin  
69001 LYON  
Tel: 04 72 10 09 75  
residence@mas-asso.fr

**Eclaircie**

26 rue Garibaldi  
69800 ST PRIEST  
Tel: 04 72 48 72 86  
eclaircie@mas-asso.fr

